

# Une nouvelle association contre Barbossi

La SDEMNE veut faire avorter le projet d'implantation d'un centre de stockage des déchets ultimes. Un numéro vert et une grande manifestation sont en préparation



L'association – qui se veut apolitique et indépendante – va faire appel à un avocat pour avoir accès au dossier.

(Photo Stéphane Goaïguen)

**S**e défendre contre le projet d'ouverture d'un centre de stockage des déchets ultimes, c'est l'objectif de l'association de Sauvegarde et Défense de l'Environnement de Mandelieu-La Napoule et de l'Estérel (SDEMNE) créée tout récemment par Jean-Claude Glomaud.

Une centaine de personnes – des riverains plus ou moins proches de l'emplacement choisi pour implanter le centre d'enfouissement technique – s'est déjà mobilisée. Elles se sont déjà rencontrées, plusieurs fois, ont déposé les statuts de l'association en sous-préfecture et, avec force conviction, ont bien l'intention de faire avorter ce projet d'intérêt départemental. L'association se veut apolitique

et indépendante (notamment de la municipalité mandolocienne, ndlr).

« La situation reste confuse, écrit Jean-Claude Glomaud. En juillet 2004, une étude du cabinet Anthea propose quatre sites, dont celui de Barbossi. Les principaux attraits de Barbossi : un seul propriétaire, plus de cent hectares de terrains avec extension possible, facilité logistique, etc. »

## La crainte de pollutions aux dioxines

« Le principe d'enfouissement des déchets sous bâche étanche, par couches successives, recouverte de végétations, entraîne de fortes nuisances, poursuit J.-C. Glo-

maud, notamment des pollutions olfactive, mécanique, routière, sonore, avec une disparition de la flore naturelle et la multiplication des prédateurs. Sans oublier la dévaluation des biens et les risques d'incendie liés à ces nuisances tels que les accidents dus au trafic important des camions (environ 100 bennes par jour). La méthanisation des déchets enfouis est source de dégagement de chaleur avec risques d'incendie, d'odeurs nauséabondes ainsi que d'une pollution aux dioxines. Les lixiviats, eux, résultent du passage des eaux de pluie et de ruissellement à travers les déchets. S'ensuit des composés toxiques porteurs de bactéries difficiles à récupérer et à traiter et qui peuvent, par rupture de

la bâche, polluer la nappe phréatique. »

L'association entend bien se battre sur tous les fronts, rencontrer tous les acteurs du projet (maire, conseil général, préfet, etc.) et si besoin, avoir recours à un avocat pour avoir accès au dossier afin de « savoir si la DTA (directive territoriale d'aménagement, ndlr.) recouvre le site de Barbossi. »

La SDEMNE<sup>(1)</sup> entend rapidement mettre à disposition des Mandolociens, un numéro vert, s'affilier à une association nationale voire européenne et projette, enfin, une manifestation sur le site de Barbossi, « proprement-dit ».

B. G.

(1) On peut contacter la SDEMNE au 04.93.49.32.52.